

## Webinaire “Financement de la formation professionnelle aux diplômés Jeunesse et Sport”

### Foire aux Questions

1. De Cécilia MATEU-BAREL RECTORAT : Où trouver des info sur les Parcours Emplois Compétences ?

*Réponse de Pôle emploi : Sur [pôle emploi.fr](https://pole-emploi.fr) ou auprès du service entreprise de votre agence locale Pôle emploi.*

*De Ludovic Leray : Voir également les fiches techniques de Cap Métiers pour les infos sur le PEC.*

2. De Cécile Espagnach Stade Rochelais : peut-on faire une convention de formation unique pour 3 salariés de la même entreprise qui suivent la même formation, ou faut-il faire une convention par stagiaire ? merci

*Réponses des OPCO lors du webinaire : une convention par entreprise, avec les stagiaires concernés.*

3. De Nelly Marois : La VAE est-elle financée ? Et si oui à quelle hauteur : heures/plafond financier?

*Réponse de OPCO Uniformation : Financement VAE Uniformation : <https://www.uniformation.fr/particulier/salaries/formation-et-financements/autres-dispositifs-de-formation/validation-des-acquis-de-lexperience-vaefinancement>*

4. De Isabelle champalou - CREPS de Poitiers : Quelle prise en charge pour la formation à distance dans le cadre d'une nécessité de continuité pédagogique à distance pour un groupe complet ou pour un stagiaire absent car positif au COVID ? Même procédure que lors du confinement ?

*Réponse de OPCO Uniformation) : Retrouvez les critères de prise en charge Uniformation : <https://www.uniformation.fr/entreprise/financements/frais-annexes-et-couts-pedagogiques>*

5. De Thierry Zocca : pouvez-vous préciser quels sont les métiers en développement ou émergents? merci

*Réponse Région Nouvelle Aquitaine : il s'agit des filières identifiées dans le plan de relance et des métiers qui seront discutés dans le cadre des contrats régionaux de filière. La Région a déjà identifié des actions à mener dans les secteurs du numérique et du développement durable. Pour le sport et l'animation on peut imaginer que des réflexions sont à mener sur l'animation sociale et dans le développement durable par exemple.*

6. De FRANCAS - Stéphane Delprat : Kairos ne nous permet plus de faire des devis pour des formations en alternance depuis le mois d'avril.

*Réponse de Pôle emploi : C'est exact, un correctif devait être apporté courant quatrième semestre. Solution de contournement : aller décocher dans le CARIF la case "Contrat de professionnalisation" ou saisir une seconde session sans alternance.*

7. De GRAINE Nouvelle-Aquitaine : le principe de non reste à charge est un élément bloquant pour les DE et les organismes de formation. une formation diplômante de 16 mois ne peut pas être inférieure à 4000 €. les OF ne peuvent pas travailler à perte. Comment faire ? quelles solutions ?

*Réponse de Pôle emploi :*

- *Rappel : plafond de 4000€ pour les publics qualifiés et 6000€ pour les publics infra 4. Pour les publics jeunes, possibilité de co-financement dispositif Sésame (DRDJSCS), FAJ (Mission Locale). Pour les publics demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, possibilité de co-financement Agefiph. A noter qu'une entreprise peut aussi être co-financeur d'une AIF.*
- *Si le demandeur d'emploi a des droits CPF, possibilité de faire une demande d'abondement Pôle emploi.*
- *Enfin, ce principe de reste à charge n'existe pas dans le cadre d'une demande de financement région en AIR.*

8. De Nelly Marois : Est-il possible de préciser combien de stagiaires peuvent bénéficier d'un AIF par session de formation?

*Réponse de Pôle emploi : Un groupe de stagiaires sur une même session de formation ne peut pas être **composé exclusivement de financement individuels Pôle emploi** . La notion de groupe (plusieurs AIF au sein d'une même session) s'apprécie au regard de la personnalisation ou non des parcours de formation.*

9. De BPJEPS AS AGIR LANGON : Dans le cadre d'une AIF, comment/quand l'OF peut-elle savoir si le devis est validé par Pôle Emploi (après l'acceptation)?

*Réponse de Pôle emploi : Oui, la validation par Pôle emploi du devis remonte dans les flux via Kairos.*

10. De EURO LACROIX : Un DE souhaite mobiliser son CPF + abondement Pôle Emploi mais il existe malgré ce montage un reste à charge: quelles solutions?

*Réponse de Pôle emploi : le montage financier fait partie de la sécurisation du parcours de formation du demandeur d'emploi, il est étudié par le conseiller référent dans le cadre du CEP.*

11. De florence aleixandre : OUI une demande de paiement par CB pour un montant de plus de 2000 euros ?? Si le stagiaire ne peut pas régler cette somme en 1 fois ?? Que doit-il faire ?

*Réponse de Pôle emploi : Dans le cadre de l'application "Mon compte personnel de Formation", la Caisse des Dépôts et Consignation applique ses propres règles d'utilisation et de gestion.*

12. De GRAINE Nouvelle-Aquitaine : est ce qu'une formation agréée par la Région est une formation dont un stagiaire bénéficie de l' ;AIR ?

*Réponse Région Nouvelle Aquitaine : Une formation agréée est une formation bénéficiant d'un financement de la Région quelque soit le dispositif*

13. De ASPT : Pour le CPF, le DE n'a pas toujours les moyens de régler le reste à charge avant le début de formation. A quel moment l'OF percevra le règlement ?

*Réponse de Pôle emploi : les règles de gestions appliquées par la CDC impliquent un paiement par carte bancaire en une seule fois. L'OF est payé à l'issue de la formation.*

14. De GRAINE Nouvelle-Aquitaine : et si le montage financier dont parle pôle emploi n'est pas possible ?

*Réponse de Pôle emploi : le conseiller explore toutes les différentes pistes de financement tel qu'un dispositif associé à un contrat de travail (alternance), l'offre de formation collective puis les différentes aides individuelles Région et Pôle emploi dans les respect des règlements d'intervention. Parfois le projet professionnel peut être amené à être différé ou re-questionné. Parfois, le projet professionnel peut être amené à être différé ou re-questionné.*

15. De Claude Etcharren : si le stagiaire n'a pas de CPF et n'est pas handicapé?

*Réponse de Pôle emploi : le conseiller explore toutes les différentes pistes de financement tel qu'un dispositif associé à un contrat de travail (alternance), l'offre de formation collective puis les différentes aides individuelles Région et Pôle emploi dans les respect des règlements d'intervention. Parfois, le projet professionnel peut être amené à être différé ou re-questionné.*

16. De EURO LACROIX : et dans le cas où CPF+ abondement ne prend pas tout en charge: quelles solutions? cela signifie que le projet de formation du stagiaire ne peut pas aboutir?

*Réponse de Pôle emploi : le conseiller explore toutes les différentes pistes de financement tel qu'un dispositif associé à un contrat de travail (alternance), l'offre de formation collective puis les différentes aides individuelles Région et Pôle emploi dans les respect des règlements d'intervention. Parfois, le projet professionnel peut être amené à être différé ou re-questionné.*

17. De Stéphanie PEROCHON : ça ne fonctionne pas pour le CPJEPS, CQP et TP ?

*Réponse de la DRDJSCS : le dispositif SESAME s'applique également pour ces formations.*

18. De EURO LACROIX : LE sésame est-il cumulable avec le CPF? SI oui, comment?

*Réponse de la DRDJSCS : le dispositif SESAME s'articule avec l'ensemble des dispositifs de financement, dont effectivement le CPF.*

19. De Lydia TIZIT : quel est le délai de traitement?

*Réponse de la DRDJSCS : généralement moins d'une semaine lorsque le dossier est complet.*